

Le Teich, le 24 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon fête ses dix ans

Aire marine protégée de 435 km² au cœur de la côte sableuse d'Aquitaine, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon abrite une grande diversité d'écosystèmes, entre lagune et océan. Sa création a conforté le caractère exceptionnel de ce territoire et la volonté de l'Etat et des acteurs locaux de concilier activités humaines et préservation de l'environnement. A l'occasion de ses 10 ans, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon inaugure un espace grand public consacré au milieu marin.



Photo Michaël Barrau / Office français de la biodiversité

Un bilan concret

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon fait partie de l'Office français de la biodiversité, avec une gouvernance locale, le conseil de gestion, regroupant 56 représentants liés au milieu marin (élus, organisations professionnelles, associations, usagers de loisirs, services déconcentrés de l'État).

Au fil des années, les actions menées par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon ont permis d'obtenir des résultats significatifs. Ces réalisations illustrent la réussite de cet outil particulièrement agile.

Pour assurer une bonne gestion du milieu marin, il faut d'abord avoir une bonne connaissance de ces écosystèmes. Ainsi chaque année, les équipes du parc et leurs partenaires effectuent un **suiti rigoureux des espèces marines** ainsi que **116 suivis environnementaux**.

Le Parc naturel marin mène des projets de restauration ambitieux. C'est ainsi que **120 hectares de friches ostréicoles ont été réhabilités ces deux dernières années**.

Concernant les actions de préservation des habitats, les récents travaux menés par Parc naturel marin en partenariat étroit avec les comités des pêches maritimes et des élevages marins ont permis d'acter l'interdiction de l'usage de la drague à moules sur les herbiers de Zostère marine. Il en est de même pour l'utilisation d'outils (râteau, fourche, grappin) sur les herbiers de Zostère naine par les pêcheurs à pied professionnels.

Parmi les premières actions du Parc naturel marin figure le projet de développement de mouillages innovants. Ce projet voit naître un système de mouillage adapté aux spécificités du Bassin d'Arcachon et trois gestionnaires de zones de mouillages ont été accompagnés dans cette transition. Ainsi se sont 1

675 mouillages innovants qui ont pu être installés à la place de corps-morts traditionnels. Ils permettent de considérablement réduire leur impact sur les fonds marins.

Pour mener à bien ses missions, le Parc naturel marin s'appuie sur une équipe de 15 agents répartis au sein des services ingénierie et opération. Il dispose de deux bateaux, un semi-rigide de 9 m et une coque en aluminium de 8 m, pour intervenir dans l'intra-Bassin et à l'océan. Ces agents assurent des missions de sensibilisation et de police de l'environnement.

Une des missions du Parc naturel marin est la sensibilisation des usagers et du grand public. Depuis 2019, **1 890 collégiens et lycéens** ont participé au projet Vivre et comprendre le Bassin, **270 élèves** étaient impliqués dans une aire marine éducative en 2023-2024 et **880 élèves** de 5e ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux en 4 ans.

Inauguration d'un nouvel espace grand public consacré au milieu marin



Afin de poursuivre son travail de partage des connaissances et de sensibilisation auprès du grand public, le Parc naturel marin ouvre un espace pédagogique à Gujan-Mestras. Il accueillera des ateliers participatifs sur la faune et la flore marines, ainsi que sur le patrimoine maritime. Une exposition de photos et des films immersifs tournés sur les blockhaus et les herbiers marins permettent de mieux saisir la richesse et les facteurs de vulnérabilité des écosystèmes.

Cet espace pédagogique sera ouvert lors des manifestations nationales liées à la nature et au patrimoine ainsi que les mardis 22 et 29 octobre. À partir du 1er avril, il sera ouvert un jour par semaine au grand public (2 jours/semaine durant les vacances). Des créneaux sont également prévus pour accueillir le public scolaire.

Le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Créé le 5 juin 2014, le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon est un espace protégé qui répond à trois objectifs : la connaissance, la protection du milieu et des patrimoines marins, le développement durable des activités maritimes. Il couvre 435 km² d'espace marin, englobant le Bassin et les eaux atlantiques jusqu'à 3 milles nautiques au large. Il comprend 145 km de côtes, signe d'un fort lien terre-mer.

L'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces

protégés comme les parcs naturels marins, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Bouillaguet Stéphanie / 06 33 25 02 25
stephanie.bouillaguet@ofb.gouv.fr